

Accès aux soins palliatifs et gériatriques au Burkina Faso :

Etude factuelle sur la problématique, les défis et solutions d'approches

Lankoandé M (1), Kaboré RAF (2), Ouédraogo N (3)
(1) Centre Hospitalier Regional de Koudougou,

Introduction

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Pali-Life (2018) ont invité à une action pour les soins palliatifs (SP). Offrir les soins selon les besoins est l'un des objectifs de l'assurance santé universelle. Au Burkina Faso les patients consultent les centres de santé à un stade souvent palliatif. En marge du « Policy Brief Course » de l'International Association for Hospice and Palliative Care, une étude a été menée pour décrire la situation des SP et gériatriques au Burkina Faso.

Objectif: Identifier les besoins et les obstacles à l'accès à ces soins au Burkina Faso dans une perspective de mise en œuvre

Méthodes

Type : Revue systématique de littérature.

Stratégies: Revue de littérature sur internet, au Ministère de la Santé, à la faculté de médecine, à l'Ordre National des Médecins, au Conseil National des Personnes âgées, au Ministère de l'Action Sociale, au Ministère de la Fonction Publique.

Variables: **Législation** (Loi, décrets, textes réglementaires, codes déontologie), **Politiques de Santé** (déclarations, Plans d'Action), **études cliniques** (thèses, articles, mémoires) **l'Approvisionnement en stupéfiants** (importation, distribution, consommation) ont été analysées.

Résultats

Tableau I: Législation et SP

Législation sur les soins palliatifs	Existence	
	Oui	Non
1. Constitution garantie-t-elle le droit aux soins ?	X	
2. Constitution Burkinabè a-t-il prévu explicitement le droit aux soins palliatifs ?		X
3. Code de santé Publique a-t-il prévu les soins palliatifs dans le panier de soins ?		X
4. Code de Déontologie Médicale fait-t-il mention explicite du droit aux soins palliatifs ?		X
5. Existe-t-il une Loi ou une réglementation sur les soins palliatifs ?		X
6. Existe-t-il une Loi contre la douleur ?		X

Tableau II: Politique nationale sur les SP

Politique sanitaire sur les soins palliatifs	Existence	
	Oui	Non
Existe -t-il une politique sur les soins palliatifs ?		X
Existe -t-il une de lutte contre la douleur ?		X
Existe -t-il une politique de soins gériatriques ?	X	
Existe -t-il une politique facilitant l'accès aux opioïdes ?		X

Tableau III: Synthèse des travaux de recherche sur l'accès aux soins et aux opioïdes

Etudes cliniques sur les SP et l'accès aux opioïdes	Existence	
	Oui	Non
Existe -t-il des travaux cliniques sur les SP ?		X
Existe -t-il des travaux sur des maladies pouvant nécessiter de SP ?	X	
Existe -t-il une définition correcte des SP dans ces travaux de recherche ?		X
Existe -t-il une structure offrant des SP structurés ?		X
L'accès aux antalgiques opioïdes est-il adéquat ?		X
La quantité des opioïdes importée est-elle basée sur les besoins réels en SP ?		X

Discussion

Les besoins en soins palliatifs sont réels au Burkina Faso lorsqu'il n'existe pas d'offre. Le manque de soins serait lié à une absence de définition légale et politique de ces soins. La peur du détournement des opioïdes pour des fins non cliniques aggrave la situation. La mise en œuvre de politique de lutte contre la douleur, la législation sur les SP s'avèrent nécessaire. Ces soins palliatifs reconnus comme des soins de santé primaires par la Déclaration d'Astana 2018 (revisant Déclaration Alma Ata 1991) pourrait susciter plus d'intérêt.

Conclusion

Soins palliatifs sont peu connus des politiques et des professionnels de santé au Burkina Faso. Les travaux scientifiques montrent cependant que beaucoup de patients souffrent du fait de la maladie. Le manque de législation, des politiques de promotion des SP ou de lutte contre la douleur expliquent ce problème de santé. Un dialogue national incluant les parties prenantes permettrait de sensibiliser les politiques et le public pour une meilleure promotion de ces soins.